



Le club de Chelles TT organise pendant les vacances d'hiver un stage pour les jeunes, qui se déroulera tous les jours **du 25 février au 1^{er} mars 2019** de :

- 10h00 à 13h00 (6 € la demi-journée ou 30 € pour les 5 jours)
- 14h00 à 17h00 (6 € la demi-journée ou 30 € pour les 5 jours)
- 10h00 à 17h00 (12 € la journée ou 60 € pour les 5 jours)

Le stage aura lieu au gymnase Julien MARQUAY avenue du Grand Cerf à Chelles.

Prévoir un repas FROID pour le midi.

L'entraînement sera effectué par Félix DE LA BARRERA

Aucune inscription ne pourra être prise sur place.

Si vous êtes intéressé, vous voudrez bien remplir le coupon d'inscription ci-dessous accompagné du règlement à l'ordre de CHELLES Tennis de Table, et le remettre à l'entraîneur ou l'envoyer à l'adresse suivante **avant le 18/02/2018** :

Secrétariat CHELLES TT - Mme Pascale DESGRANGES
1 rue Michel Place - 77 400 DAMPMART
Contact : ttchelles@free.fr

Pour les joueurs licenciés dans un autre club de TT, joindre la copie de la licence TT en cours de validité avec l'inscription. Pour les joueurs non-licenciés, joindre copie de l'assurance individuelle pour les activités extra-scolaires ainsi qu'une décharge de responsabilité (document type à demander).

Les premiers inscrits seront prioritaires et les absences injustifiées ne seront pas remboursées.



M./Mme/Mlle.....souhaite inscrire mon enfant

Nom, prénom.....au stage du 25 février au 1^{er} mars 2019 avec Félix

Adresse mail : Téléphone :

De 10h à 13h de 14h à 17h de 10h à 17h

LUNDI			
MARDI			
MERCREDI			
JEUDI			
VENDREDI			
SEMAINE COMPLETE			

Je règle la somme de€ par chèque **à l'ordre de « CHELLES Tennis de table ».**

Aucune sortie à l'extérieur n'est prévue durant le stage. L'assurance de la licence sportive couvre exclusivement les incidents lorsque l'enfant est dans l'enceinte du gymnase, pendant les horaires du stage.

Date.....Signature des parents